

Généalogie - Histoire Entre Sambre et Meuse

N°3 Juillet Août Septembre 2007



Cher(e)s membres

Vous venez de recevoir le troisième numéro de notre trimestriel. Vous y trouverez nos rubriques habituelles : La liste de nos nouvelles publications réalisées durant le dernier trimestre mais surtout un nouvel ouvrage de plus de 100 pages écrit par notre infatigable ami Léon Verheyewegen.

Au moment où vous lirez ces lignes, la plupart d'entre vous auront reçu un petit courrier de demande d'aide en vue de la mise en place de notre prochain salon du 24 et 25 novembre prochain. Comme pour les autres éditions, les exposants ont répondu positivement à l'invitation et cette année, le nombre et la qualité de ceux-ci restent à la hauteur de notre réputation. Il faut savoir aujourd'hui que le salon de Philippeville est reconnu comme la plus grande référence au niveau des rencontres généalogiques de notre pays.

C'est grâce à notre organisation reconnue par tous les participants, mais surtout grâce à la mobilisation des membres actifs de notre A.S.B.L qui se dévouent et consacrent chaque année quelques heures de leur temps libre à mettre en place toute l'infrastructure nécessaire et/ou à tenir un petit poste au sein de l'organisation.

Mais avant d'ouvrir les portes de cette 6ème édition, un travail d'information et de promotion est nécessaire, que ce soit au niveau de la presse écrite, radiophonique et télévisée. Nous nous y attelons en tenant compte bien sûr d'un budget restreint, constitué de nos seuls fonds propres. L'affichage et le placement de panneaux représentent une part non négligeable de la préparation. L'aide de tous dans cette activité est la bien venue. Un stock d'affichettes et d'affiches est disponible dans nos locaux où chacun peut s'approvisionner en vue d'une visite dans une autre manifestation ou la fréquentation des commerces de votre entité.

Je tiens également à vous rappeler que notre salon permet pratiquement à plus de deux mille personnes d'y participer gratuitement et ce, sans que notre association ne soit subsidiée ou sponsorisée. C'est là aussi un exemple à montrer aux membres élus de nos provinces, communes et autres décideurs qui ouvrent parfois les cordons de la bourse à d'autres manifestations pompeuses, dites culturelles voire peu visitées.

Enfin, je voudrais rendre hommage à ceux et à celles qui, souvent dans l'ombre, font de ces deux journées un moment culturel privilégié dans l'année et un temps fort de la réappropriation de nos racines wallonnes. Qu'ils en soient remerciés, tout comme notre secrétariat qui assume un lourd travail de coordination, de rédaction, et de promotion avec un professionnalisme sans cesse confirmé.

Le Président

a.s.b.l.

G E P H I L - E S M



VOTRE TRIMESTRIEL
VOIR AVIS En page 5

Liste des nouvelles publications réalisées durant le trimestre

BOURLERS : RP Mariages 1821 à 1905 Claude METHENS
GOCHENEE : BMS 1726 à 1796 Jacques WILMOT
GONRIEUX : EC NMD 1794 à 1812 André BROGNIET
FALMAGNE : BMS 1598 à 1796 Robert DECUIRE

Les « MEUNIER » dans l'Entre-Sambre-et-Meuse Tome 1
Léon VERHEYLEWEGEN

Office de Recherches Généalogiques, d'Histoire locale et régionale de l'Entre-Sambre-et-Meuse

A propos des

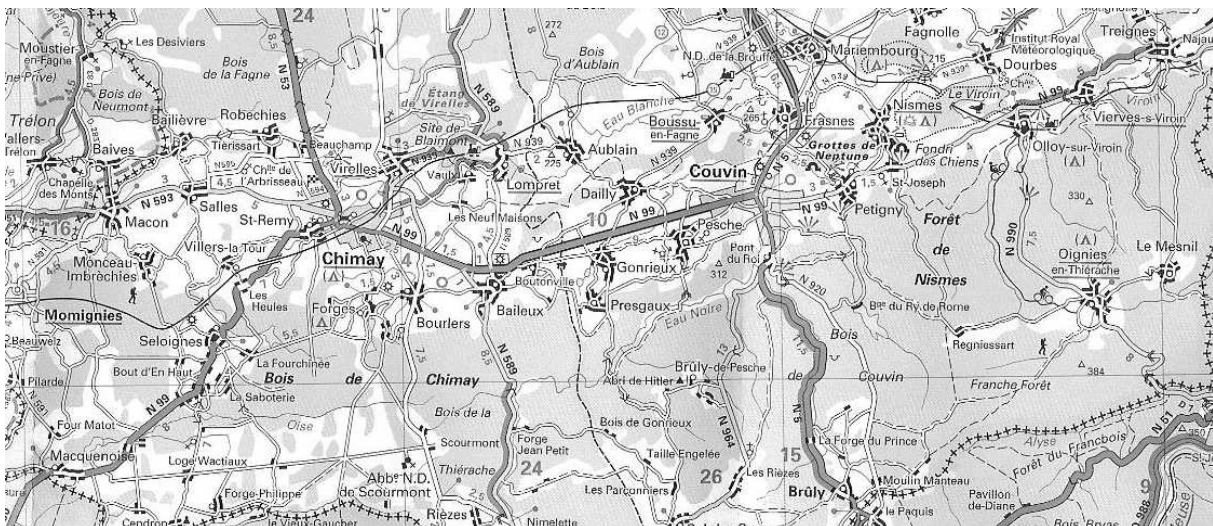
" MEUNIER "

au sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse

1^{ère} partie

Sur base des actes relevés dans les communes :
pour la Belgique : les entités actuelles de Chimay, Couvin et Momignies,
pour la France : Anor et Ohain.

Ainsi que quelques informations recueillies de sources diverses et qui doivent être vérifiées.



Auteur : Léon Verheylewegen – Août 2007.

Les Sceaux.

Nous avons brièvement survolé les thèmes principaux de l'héraldique, art consacré entièrement au décodage des armoiries et à leur lecture, ainsi qu'aux renseignements primordiaux qui en découlent dans les recherches destinées à la constitution de familles.

Ces armoiries qui, au départ étaient des signes de reconnaissance, surtout sur les lieux d'affrontements, sont retrouvées sur des marques sensées authentifier des documents officiels, qu'ils soient contemporains, médiévaux ou même beaucoup plus anciens, il s'agit de ce qui est appelé « le ou les sceaux ».

Ils sont de toutes sortes et parfois surprenants dans leur présentation.

En effet, si l'on considère les inscriptions retrouvées dans les cartouches de monuments égyptiens, attestant que telle ou telle stèle ou autre construction ont été érigées sur ordre de tel pharaon ou vizir ces marques sont de réelles authentications qui ont un impact extraordinaire sur les recherches actuelles, et peuvent de ce fait être considérées aussi comme des sceaux, un peu particuliers certes, mais tout aussi réels que d'autres formes rencontrées. Déjà, dans des civilisations surtout cantonnées dans ces régions proches du Nil, des marques propres à indiquer un pouvoir particulier, ont été retrouvées.

Cette pratique s'est continuée au travers du temps et transmise de régions en régions avec certainement des adaptations nécessaires suite, soit à des besoins divers, soit à des interprétations différentes du but recherché. Il en va de même pour les sceaux qui certifient les chartes et autres parchemins qui sont mis à notre disposition aux fins de recherches.

Sur ceux-ci, du fait des matières utilisées, l'on ne retrouve pas les couleurs, par exemple des armoiries, mais par contre l'on est confondu de remarquer avec quelle finesse et soucis du détail les sceaux sont exécutés.

Il est bon ici de faire une parenthèse et de se rappeler que ce moyen de « singulariser » un écrit, un acte, une charte, nous est devenu tout à fait banal. Aussi la façon dont il est présenté voire utilisé.

Il y a plusieurs composants à cet attribut, à savoir: la matrice, le support..

La matrice.

habituellement elle est en métal, souvent un alliage de bronze. Elle est gravée à l'envers et avec énormément de soins, car d'elle dépend le résultat final. C'est un instrument précieux et conservé avec prudence, pour éviter toute utilisation frauduleuse.

Au moyen-âge s'est répandu l'usage de l'anneau dit « sigillaire », toujours ainsi à portée de main de son propriétaire et protégé de toute mauvaise utilisation. Il en est résulté « la chevalière », étant, elle directement lisible et sortant donc du ressort des sceaux.

Les rois, les abbayes, les nobles de hauts rangs, en possédaient diverses, destinées à des buts bien précis.

Le mot matrice est bien explicite car, cet outil finalement donne naissance à un concept de légalité, de protection, de valeur, d'interdiction parfois.

Dans notre vie journalière, la monnaie est le résultat d'un acte légal qui consiste à garantir la valeur de la pièce elle-même, qui est réalisée à partir de matrices.

Des scellés apposés sur une porte en interdisent l'entrée et en même temps protègent le bien ainsi fermé.

Les sceaux appendus aux parchemins n'avaient d'autre but que de certifier que les propriétaires des dits sceaux avaient donné leur accord au contenu du parchemin et en même temps le certifiaient et garantissaient l'exécution d'éventuels accords ou officialisaient les alliances. La date de l'écrit donne automatiquement celle du sceau.

Les supports.

Nous entendons ici les matières sur lesquelles est appliquée la matrice, avec plus ou moins de pression, selon qu'il s'agit de support malléables ou non. Il semblerait que dès le début de cette façon de procéder, l'on se soit tourné vers des matières facilement trouvables, soit des résines, des cires, des argiles peut-être et ce n'est que dans les évolutions successives que l'on ait incorporé à ces matières de base des ingrédients destinés à assurer d'une part une augmentation de la solidité du résultat et d'autre part à en protéger la durabilité. Car un acte de quelque nature qu'il ait été, avait comme garant le ou les sceaux, et faisaient ainsi parties d'un tout.

Des sceaux en terre ont été retrouvés en quantités ne serait-ce que dans les tombeaux égyptiens, autour des sarcophages des momies, mais auraient été moins employés avec des écrits, du moins selon les découvertes.

Nous en venons aux matières plus conventionnelles, c'est à dire les supports en cire et ceux en métal..

Les premiers nous sont connus par les vues que nous avons des chartes et autres documents auxquels sont, comme il se dit « appendus », soit sur des rubans ou autres cordelettes, souvent en soie, ou même sur les bouts de parchemins appartenant au document même, appelés queues. Les cires sont de diverses teintes selon leurs compositions et peuvent varier du sombre presque noir, à la couleur ambrée ou jaune-brun naturelle. Le rouge aussi est remarqué. Dans les chancelleries des royaumes, états, monastères des couleurs bien particulières, de même que des matrices spéciales déterminaient les utilisations diverses.

Suite →

Suite de la page 3.

En occident l'emploi des cires était commun alors que des supports en métal se retrouvent dans les contrées plus orientales, ou l'on utilisait par exemple le plomb, les sceaux alors prennent le nom de « bulles ».

La raison bien simple était que les cires étaient plus disponibles en occident alors que le métal de base se trouvait plus aisément en orient. C'est ainsi que les empereurs de Constantinople, usaient des bulles pour authentifier leurs décrets et que cette pratique s'étant transmise vers l'ouest et bien entendu auprès du Vatican, ce nom de « bulle », s'est petit à petit identifié aux proclamations des papes.

Nous avons vu les supports directs des résultats de matrices, mais il n'en est pas moins vrai que le document lui-même peut être considéré en partie comme étant également support, car étant lié au sceau lui-même par une ou des attaches.

Il existe dans des bibliothèques d'Europe des décisions impériales, des IV^e et V^e siècle rédigées sur papyrus, , matériau importé d'Egypte et très onéreux. La preuve en est faite par des documents arabes attestant la provenance des dits papyrus. Mais les poids des sceaux qui devaient être supportés par ces documents les rendaient fragiles. De plus les approvisionnements en cette matière se sont faits rares et les fournitures faites à partir de productions de Sicile n'ont pas donné satisfaction. Dès lors force fut de se retourner vers les peaux animales plus résistantes et disponibles de façon continue. Bien que le parchemin fut connu depuis longtemps, l'usage du papyrus perdura de nombreuses années encore, jusqu'au milieu du XI^e siècle. Les documents en papyrus sont généralement présentés en rouleaux, de longueurs variables mais de hauteur approximatives de 35 à 70 cm. Cela du au fait qu'il était impérieux d'écrire au calame et avec des lettres de grandes dimensions.

Les Etats pontificaux cependant ont continué l'usage du papyrus bien au delà du VIII^e siècle.

A partir de la moitié du VII^e siècle, voit se généraliser l'utilisation du parchemin pour la consignation des actes et autres décisions importantes

Le traitement de ces peaux était très fastidieux et demandait du temps, donc était également couteux.

Selon les régions différentes sortes de peaux furent d'utilisation normale. Dans les pays du nord, Allemagne, Angleterre, nord de la France celles de veaux et de mouton sont la matière de base alors qu'au sud ce sont les chèvres et les moutons qui fournissent les peaux à parcheminer. Les grandes peaux étaient taillées de telle façon que le résultat final soit généralement un rectangle et il en résultait des pertes, c'est la raison pour laquelle l'on trouve aussi des parchemins de petites tailles, surtout dans le sud de la France, récupérés dans les chutes, et qui présentent parfois des défauts, ils sont cependant nantis de sceaux eux aussi. Pour l'écriture seul le côté chair de la peau, était utilisé, ce n'est parfois que sur le côté poils, l'on retrouve des mentions et souvent ce ne sont que des notes des scribes en vue du résultat final.

Cependant en certains endroits, interdiction fut faite aux notaires de réutiliser des parchemins ayant déjà servi.

Vers le XI^e siècle commence la généralisation du papier en tant que document, sauf pour ce que l'on convient d'appeler les documents diplomatiques, et là se pose le problème du poids des sceaux joints aux actes officiels ou privés. En effet , même si le papier est au début réalisé à base chiffons, la résistance au déchirement est loin d'être aussi grande que celle obtenue avec les parchemins, aussi eut-on tendance à appliquer directement sur les actes les sceaux indispensables. Mais la longévité du papier est soumise aux conditions difficiles de l'environnement et bon nombre de décrets, de renseignements importants sont disparus à cause des détériorations subies par ces supports peu durables. Son coût ayant fortement diminué, par suite de la multiplication des fabriques, il remplace petit à petit le parchemin, excepté pour les actes importants et ceux qui devaient être munis de sceaux.

Après les régions méridionales, le papier se répandit dans les région septentrionales au cours des XIV^e et XV^e siècles.



AVIS IMPORTANT

VOTRE TRIMESTRIEL

Les tarifs postaux, qui sont entrés en vigueur dernièrement, vont grever très lourdement le budget consacré à la mise en œuvre de notre bulletin et surtout aux frais relatifs à sa distribution.

Aussi, afin de faire face à cette nouvelle hausse de tarif, nous avons cru bon de mettre le trimestriel sur notre site internet. C'est à dire, à la disposition de tous nos membres, d'une part, mais aussi permettre à nos visiteurs internautes, par une ouverture plus large encore, de mieux connaître notre club.

Seuls, les membres qui n'ont pas signalé être possesseurs d'une liaison internet, recevront encore une copie papier de notre publication.

6ème SALON de la
GENEALOGIE

Entre-Sambre-et-Meuse
Belgique francophone
Les 24 et 25 novembre 2007
PHILIPPEVILLE
ENTREE LIBRE
Salle de l'Athénée
Organisation : asbl GEPHIL-ESM
Conférences gratuites les deux jours

Tél : 071 68.86.45 - 66.66.57 - 66.68.81

Editeur responsable : André FRANCOIS, Avenue du pétrole 2, - 5600 PHILIPPEVILLE

INFO SALON

Les affiches et affichettes A3, A4 et A5 sont disponibles. Vous pouvez nous aider à les placer dans les différents commerces et lieux de manifestations de votre région.

**Le Stock est disponible dans nos locaux,
1c Boulevard de l'Enseignement
à PHILIPPEVILLE
chaque samedi de 13H 30 à 18h30**

Faites le savoir à vos connaissances

GEPHILCOM Version 11.0.0

**La nouvelle version du CD GEPHILCOM est maintenant disponible
La base de donnée reprend les renseignements des BMS et/ou NMD
sur 116 communes de l'Entre-Sambre-et-Meuse.**

Soit 204238 Naissances, 63766 Mariages et 112329 Décès

Massacre de Surice

Première guerre mondiale du 28 juillet 1914 au 11 novembre 1918

Depuis le mois de juin 1914, je me trouvais en villégiature au château de Surice avec ma sœur, Madame de Gaiffier. Notre nièce, Marie-Louise, âgée d'une quinzaine d'années, habitait avec nous, et ses parents occupaient, avec leur autre jeune fille de 17 ans, leur ferme attenante à notre propriété. Vers le 14 août, un détachement de troupes Françaises, était venu prendre position à Surice. Dans la journée du dimanche 23, il arriva de vraies caravanes de villageois, qui venaient de la région de Dinant, principalement de Onhaye, d'Anthée, de Morville, etc. . Ils avaient été, disaient-ils, poursuivis à coups de fusil par des Allemands et on avait mis le feu à Onhaye et au-delà. Dans la soirée, nous aperçûmes en effet des lueurs d'incendie à l'horizon, dans la direction de ces villages. Ce même soir, Monsieur le Docteur JACQUES, d'Anthée, vint se réfugier chez nous, avec sa femme et ses cinq enfants. Ils amenaient avec eux diverses personnes, dont monsieur PIRET, curé à Anthée, monsieur le curé d'Onhaye, et d'autres. Ils nous rassurèrent un peu . Ils croyaient que Surice, par sa situation même, serait à l'abri de tout danger. Le lundi, tout au matin, plusieurs de nos réfugiés résolurent de continuer leur route vers Romedenne. Par contre, il nous arriva un professeur du collège de Belle-vue, à Dinant, Monsieur l'abbé GASPARD. Il nous raconta qu'il avait été sur le point d'être fusillé ; il avait été arrêté avec le directeur du collège, monsieur l'abbé NICOLAS, et d'autres professeurs . On les avait rangés devant des mitrailleuses . Il avait réussi à fuir dans les bois et il venait, avec deux de ses amis, monsieur CAPELLE, curé d'Ostemrée, et monsieur DEBATTY, curé de Morville. Ces deux derniers ne s'arrêtèrent pas longtemps et se décidèrent à poursuivre leur chemin pour gagner, si possible, une région plus sûre. Ma sœur alla, dans l'après-midi, visiter quelques blessés français qui étaient à l'ambulance installée dans la maison de Mademoiselle Alice RENSON et occupée par les Pères de la Sainte-Famille, vers le haut du village. Elle rencontra des officiers Français qui émirent l'avis que, tout au moins pour une nuit encore, on pouvait être tranquille . Ils se dirigeaient vers Romedenne, d'où ils allaient observer la route de Soulme. Lorsqu'elle descendit le village, vers 6 heures, elle entendit soudain une vive fusillade. C'étaient des mitrailleuses Françaises, installées sur les hauteurs, entre Surice et Romedenne , et qui tiraient, dans la direction du cimetière, sur les Allemands venant de Soulme. De la maison nous entendions aussi ces coups de feu. Nos hôtes quittèrent même le jardin pour se cacher dans une grange, où ils croyaient trouver un abri. Cela dura une grande heure. Les Français se retirèrent ; ils avaient, disait-on, tué un assez grand nombre d'Allemands. Vers 7 heures, on ferma les volets et tout le monde se réfugia dans les caves. Vers 9 heures commencèrent des tirs de mitrailleuses , et il me semblait qu'on tirait aussi des coups de canon contre le village. Les Allemands vinrent, à un moment donné, placer des mitrailleuses dans la cour de la ferme voisine, occupée, comme je l'ai dit, par mon frère, qui se hâta de fuir, ainsi qu'il me le rapporta le lendemain. Vers 11 heures, comme on sentait de forte odeur de fumée âcre, monsieur le Docteur Jacques monta avec ma sœur au premier étage et quel ne fut pas leur saisissement en voyant tout le village en feu, y compris notre ferme ! Les bâtiments embrasés s'effondraient déjà. Ils vinrent donc nous dire que l'incendie sévissait dans notre voisinage et qu'il valait mieux sortir. Nous descendîmes le perron. Tout autour de nous, des maisons flambaient. C'étaient celles de Gogniaux, Tonne, Chabot, Mathieu, et d'autres. Nous apprîmes plus tard que les occupants des ces maisons, réfugiés aussi dans leur caves, en avaient été expulsés par les Allemands et s'étaient enfuis hors du village. Plus morts que vifs, nous entrâmes au rez-de-chaussée et nous attendîmes les événements. On dormit peu ou point. Chacun priait, épouvanté. Le mardi 25 août, vers 6 heures du matin, on entendit un bruit de chevaux. Des officiers, le revolver au poing, fouillaient les bosquets de notre jardin, pour y découvrir les gens qui auraient pu s'y cacher. Il arriva des fantassins et on cria : Ouvrez ! Mais à l'instant même, et avant qu'on eût pu ouvrir, les portes volèrent en éclats, les soldats les brisaient à coups de crosse et tiraient à travers la maison, puis ils entrèrent et la fusillade cessa. Ces soldats étaient vêtus de gris, le casque couvert d'une housse, mon trouble et mon effroi étaient trop grands (1). La baïonnette au canon, ils nous forcèrent à sortir, je voulais prendre une petite valise, un soldat m'en empêcha et me donna un coup sur le bras. Ma sœur fut bousculée et eut ses vêtements lardés de coups de baïonnette, mais elle ne fut pas blessée. Au moment où sortirent les trois prêtres, Messieurs les curés d'Anthée et de Onhaye et Monsieur l'abbé GASPARD,

les soldats grincèrent des dents leur montrant le poing et leur appuyant la baïonnette à la place du cœur. A ce moment aussi, un Allemand me menaça de son revolver. Pendant cette scène, d'autres soldats dans le jardin mettaient le feu aux dépendances du château. On nous rangea en ligne et nous pensions que notre dernière heure était venue. Puis nous on nous fit faire le tour de la maison et, en passant à côté des fenêtres du rez-de-chaussée, les soldats les brisèrent à coups de crosse. Notre groupe fut ainsi poussé sur la route vers l'église, et il se grossit au fur et à mesure qu'il avançait, des familles sortaient des maisons encore intactes, brutalisées elles aussi par les soldats. C'est à ce moment que nous vîmes arriver notre curé, Monsieur POSKIN, avec sa veille mère de 80 ans, sa sœur, Mademoiselle Thérèse, et son autre sœur Marie, ainsi que le mari de celle-ci, Monsieur SCHMIDT, inspecteur des écoles à Gerpinnes, et leurs quatre enfants, venus, la veille, chercher un refuge à Surice. Les soldats continuaient leurs atrocités . Ils tiraient sur des gens absolument inoffensifs. C'est ainsi, ai-je appris, que le vieux chantre de la paroisse, Charles Colot, âgé de 88 ans, qui était venu sur porte, fut fusillé ; les soldats le roulèrent dans une couverture et y mirent le feu. Je vis un Allemand enfoncer la porte de l'écurie d'Elie Pierrot, au moment même où celui-ci, portant sa belle-mère impotente et âgée de plus de 80 ans, sortait de l'immeuble déjà embrasé. D'autres lui arrachèrent cette pauvre veille et on le fusilla pour ainsi dire à bout portant . Il tomba près de la porte de sa demeure. Nous passâmes devant la maison d'Henri Burniaux. Elle brûlait, ainsi que la fabrique de tabac et les bureaux . De même que le bâtiment d'en face, de l'autre côté de la rue. Au moment où nous arrivions devant la maison de Léopold Burniaux, le facteur des postes, nous entendîmes des cris déchirants . Sa femme, Eléonore, demandait grâce pour ses fils. Son mari venait d'être fusillé sous ses yeux. Son fils Armand, prêtre depuis un an et qui était en vacances chez elle (il était surveillant au collège Saint-Louis à Namur), était empoigné par des soldats qui le tuèrent aussi sans pitié ! Ils tuèrent en même temps son autre fils, Albert, qui à la suite d'un accident, s'était cassé la jambe, la veille, et se trouvait dans l'impossibilité de fuir. Il restait à cette malheureuse un dernier fils, Gaston, professeur laïque au collège de Malonne. Cramponnés l'un à l'autre, ils durent venir se joindre à notre groupe et le calvaire continua. En passant ils regardaient, navrés, les débris fumants de leur maison, où venait de s'accomplir le drame épouvantable. Un peu plus loin je vis, dans le jardin qui est en contrebas de la route, le cadavre d'une femme étendue, paraissant morte, dont j'ignore le nom; deux petits enfants sanglotaient à côté d'elle. On nous dirigea sur la route de Romedenne. A droite et à gauche, les maisons étaient déjà brûlées, notamment celles du secrétaire communal Monsieur Tichon, du receveur des contributions Monsieur Georges, de Monsieur Stanislas Burniaux, du bourgmestre Decourt et toute la cité ouvrière contigüe toutes avaient été la proie des flammes. Les bâtiments de l'école et de la maison communale n'étaient pas encore incendiés, l'église non plus. Nous arrivâmes ainsi <<aux Fosses>> . Il y avait là, dans un fossé de la route, des cadavres de soldats français et de chevaux. A droite et à gauche, beaucoup de soldats Allemands avec des mitrailleuses . Ils nous montrèrent le poing et nous menacèrent de leurs revolvers. Bientôt on nous fit quitter la route et on nous conduisit à gauche sur une terre en jachère, d'où l'on découvrait Romedenne et d'autres villages plus éloignés. Nous étions là de 50 à 60 personnes, hommes et femmes. Il était environ 7h.1/4 du matin. A ce moment, on fit placer les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. un officier arriva qui nous dit en français avec un fort accent allemand << Vous méritez d'être fusillés tous, une jeune fille de 15 ans a tiré sur un de nos chefs . Mais le conseil de guerre a décidé que seul les hommes seraient fusillés, les femmes seront prisonnières >>. Ce qui se passa alors n'est pas à décrire. Les hommes étaient là, debout. A côté des curés d'Anthée et de Onhaye et de Monsieur l'abbé GASPARD, il y avait notre curé, Monsieur POSKIN, et son beau-frère Henri, un tout jeune homme de 16 ans à peine . Plus loin, Gaston BURNIAUX, le fils du facteur , Léonard SOUMOY, son beau-fils DURDU et Camille SOUMOY. Plus loin encore les nommés BALBEUR et BILLY, celui-ci avec son fils âgé de 17 ans. A côté d'eux, Elisée PIERARD, les mains liées derrière le dos. Enfin, il y avait un homme d'Onhaye et un autre de Dinant, qui étaient venus chercher asile à Surice. Plusieurs autres encore, dont je ne retrouve pas les noms. On faillit ranger près d'eux le petit garçon de monsieur Schmidt, qui avait 14 ans, les soldats hésitèrent puis le repoussèrent brusquement. A ce moment, je vis un jeune soldat Allemand, je le dis en toute sincérité, qui était si ému que de grosses larmes tombaient sur sa tunique et sans s'essuyer les yeux il se détournait pour ne pas être vu de l'officier.

(1) Ces soldats appartenaient à l'infanterie saxonne qui détruisit Dinant .
les 104me et 107me régiments en faisaient partie.

GEPHIL-ESM asbl - Composition du conseil d'administration

Président: **FRANCOIS** André, Avenue du Pétreli, 2 5600 PHILIPPEVILLE Tél. 071666657
andré.francois@mil.be

Vice-présidente: **GERIN** Martine, Rue des coutures, 253 6042 LODELINSART Tél. 071417730
caporaligiov@swing.be

Vice-président: **De VLAMINCK** Fabian, Allée des écureuils, 86 5600 NEUVILLE Tél. 0495842250
ludovic-von-88@caramail.com

Secrétaire: **POTY** Yves, Ave de l'Europe, 70 5620 FLORENNES Tél. 071688645
yvespoty@hotmail.com

Secrétaire –Adjoint: **MATHIEU** André, Rue du moulin, 55 5600 PHILIPPEVILLE Tél. 071666881
bermath0@hotmail.com

Trésorier: **BOTTE** Roland, Rue Saint Hubert, 16a 5600 NEUVILLE Tél. 071668567
botte.roland@swing.be

Avis aux « GOUVERNEUR »

A la fin du XVIII siècle vivait à Soumoy, Jean Le Gouverneur. C'était un personnage important dans ce village. C'est l'un de mes ancêtres.

Dans sa descendance, Pierre GOUVERNEUR, fait souche à Erpion. Il est né en 1780, sa maman est Catherine LAMY, de Cerfontaine. Pierre aura quatre enfants: Léopold ° 1804, François ° 1805, Jean ° 1807, et Albertine ° 1811.

Le 16 septembre 2007, J'ai invité tous les « GOUVERNEUR » et apparentés dans La salle communale à Erpion.

J'espère retrouver les membres de ma famille, que je ne rencontre encore, malheureusement, que aux enterrements !

Ainsi que tous les autres cousins, plus éloignés que j'ai perdu de vue !

En un mot, tous les « Gouverneur » et apparentés étaient les bienvenus à cette cousina-de. Je récolte également tous les renseignements sur les GOUVERNEUR.

Vous pouvez m'aider en m'envoyant vos informations sur ce patronyme.

Abel GOUVERNEUR
Rue de Vogenée, 19
5650 WALCOURT
0496 120 702



Lecture libre des actes sur le site GEPHIL-ESM

A partir du 15 novembre 2007 il sera possible aux membres, en ordre de cotisation, de consulter gratuitement les premiers actes numérisés, déposés sur notre site.

Dans un premier temps les actes à visionner reprendront les RP de PHILIPPEVILLE (à partir de 1738). Nous y placerons par la suite et au fur et à mesure des encodages, les actes RP et EC des autres paroisses et communes de l'ESM. La numérisation de ces actes n'a pas été effectuée dans les centres d'archives de l'état (AGR), mais à partir de collections privées.

Pour avoir accès chaque membre doit posséder un code d'accès.

Celui-ci est obtenu, sur demande par courriel, sur l'adresse suivante : **gephil@hotmail.com**

Un contrôle permanent sera effectué par le webmaster sur la fréquence et les provenances IP (Internet protocol) des différents membres utilisateurs.